



Gravelot à collier interrompu

Charadrius alexandrinus



jacques Rivière

Le gravelot à collier interrompu est un nicheur strictement littoral, qui semble avoir été présent depuis « toujours » sur les plages normandes, en particulier celles du département de la Manche.

Entre 2002 et 2005, la répartition des couples reproducteurs a notablement changé depuis l'atlas précédent : si les côtes occidentale et nord du département de la Manche sont occupées pratiquement à l'identique, l'espèce a conquis et s'est fortement implantée sur la côte orientale du Cotentin où elle était totalement absente il y a vingt ans. Elle est aussi désormais nicheuse régulière sur la côte du Calvados ; par contre, elle est devenue irrégulière en baie de Seine.

Au total, malgré les menaces qu'ont fait peser sur elle le nettoyage des plages et le développement de leur fréquentation par les touristes, nous constatons que l'espèce a désormais une répartition plus importante qu'auparavant. Il faut dire que les campagnes menées par le GONm pour sensibiliser public et élus aux dangers que courait l'espèce ont été intenses (Debout, 2000 ; Debout & Spiroux, 2000) : elles ont porté leurs fruits. De même, les interventions directes pour protéger les nids soit de la prédation des corneilles (actions menées sur l'ancienne réserve du GONm au havre de la Vanlée), soit de la circulation (havre de la Vanlée) ou du piétinement (actions menées sur la commune de Saint-Marcouf/50, Spiroux comm. pers.) ont, elles aussi, contribué à sa sauvegarde et à son expansion régionale. Cette situation contraste avec le statut européen, en déclin modéré, ce qui a conduit à inscrire récemment l'espèce à l'annexe 1 de la directive « oiseaux » 79/409 de l'Union européenne.

Il n'y a pas eu de recensement coordonné de cet oiseau pendant la prospection de terrain nécessitée par le présent atlas. L'enquête de 2000 (Debout & Debout, 2002) a permis d'actualiser les données antérieures. Avec les facteurs de correction présentés pour l'enquête 2000, une estimation de 300 couples était proposée à partir de l'effectif réellement recensé d'environ 200 couples.

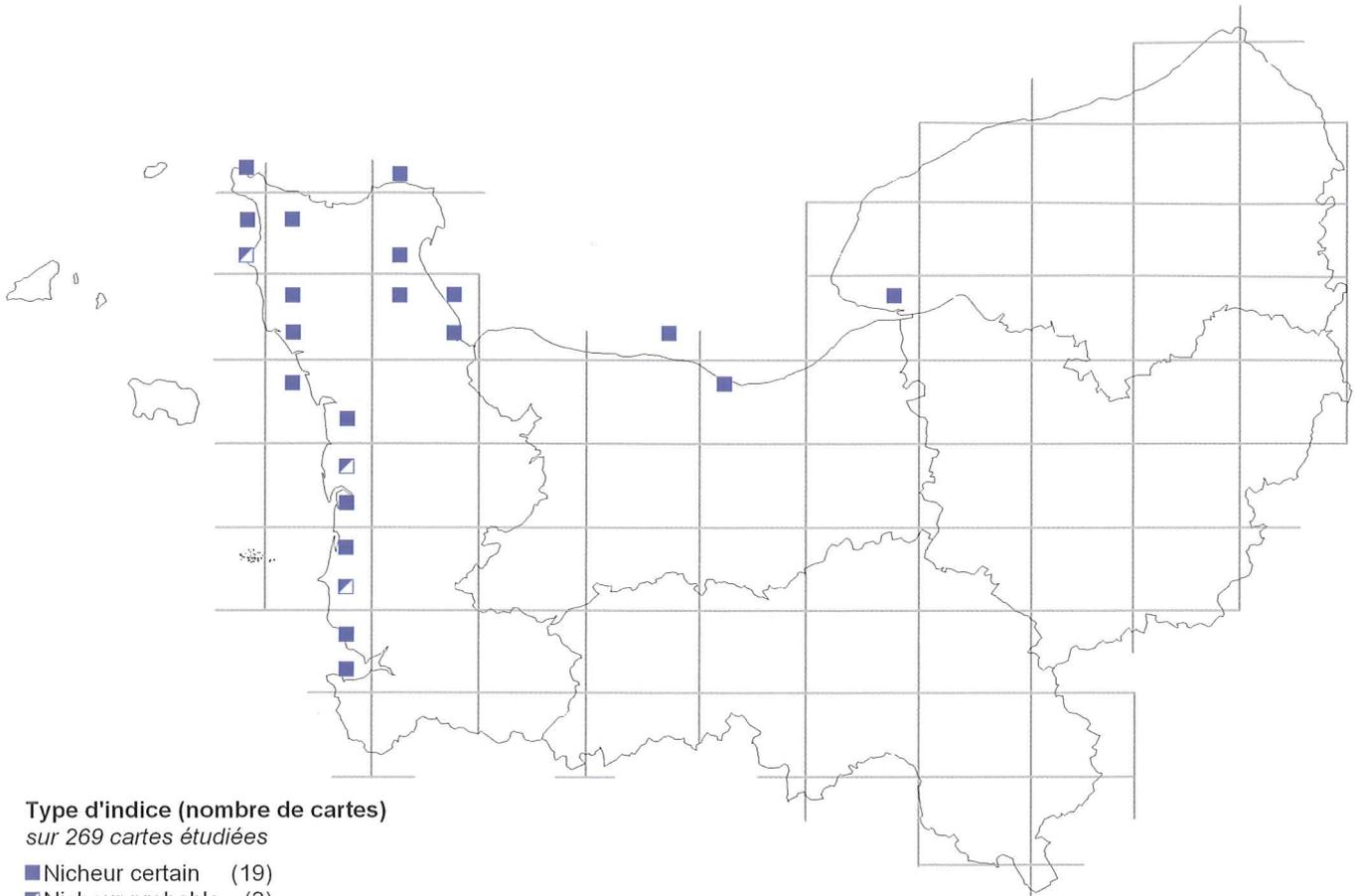
Depuis, il faut noter la forte progression du nombre de couples nicheurs sur le secteur Morsalines - Sainte-Marie-du-Mont (côte orientale du département de la Manche), qui comptait déjà une dizaine de couples en 2000 et qui s'est poursuivie et même amplifiée depuis, avec 60 en 2005 (Purenne, Binard & Cazin, 2005). On constate aussi une forte progression sur la côte du Val-de-Saire et en baie d'Orne.

À l'inverse, il semble que l'espèce connaisse une certaine diminution sur la côte ouest du Cotentin (Goupil, 2007) et elle est en voie de disparition en baie de Seine (Morel, 2005, cf. tableau ci-contre) : les situations sont donc variables selon les secteurs de côtes. L'enquête menée en 2007 permettra d'actualiser concrètement la situation.

Quoiqu'il en soit, l'effectif nicheur normand, sans doute encore de l'ordre de grandeur proposé en 2000, représente une part importante de la population nicheuse française (estimée à 1500 couples) et même européenne (estimée entre 20000 et 40000 couples) (Pineau *in* Rocamora & Yeatman-Berthelot, 1999).

L'avenir régional de l'espèce ne semble pas, à court terme, porteur de réelles inquiétudes si la prise de conscience de la protection des laisses de haute mer, initiée par le GONm, se poursuit.

À moyen et à long terme cependant, le statut de l'espèce devient plus inquiétant : en effet, le réchauffement climatique devant induire une montée du niveau moyen de la mer et une agitation accrue de la houle en haut de plage, la granulométrie sédimentaire des hauts de plage se modifiera profondément, en défaveur du gravelot à collier interrompu. C'est l'hypothèse que nous avons posée et qu'a démontrée Goupil (*op. cit.*) avec les études menées en 2006. Nous suggérons pour remédier à cette menace, dont l'échéance n'est pas fixée, de tester d'ores et déjà des modalités nouvelles de gestion de la fréquentation des plages et de retour des gravelots dans les mielles (dunes mises en culture) où ils ont niché, il y a quelques années avec succès.



Dans les années 1980, en effet, des couples de gravelot à collier interrompu nichaient dans les cultures de carottes, dans les mielles de la côte ouest du Cotentin. Le nombre de couples relevé de 1979 à 1989, dernière année de présence, n'était pas négligeable : à Portbail, selon les années de un à neuf couples, généralement trois et, à Surville, de deux à sept couples, généralement deux (obs. pers.). Cette population particulière a disparu à la suite d'une modification des pratiques culturales : il nous

faut donc réexplorer cette voie pour offrir à l'espèce une échappatoire à la transformation de son milieu naturel, le haut de plage.

Texte : Gérard Debout



Espèce parrainée par François Simon

Année	1979	1983	1995-1996	2000
Références	Debout 1980	Debout & Debout 2002	Lecocq 2000	Debout & Debout 2002
Total normand (nombre de couples)	83	113 à 124	148 à 166	191 à 209+

Année	1995	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Nombre de couples (estuaire de la Seine)	7 à 9	8	0 ou 1	3	2	1 à 2	0	0